

EXPRESSIONS

JANVIER-JUIN
2026



MAGAZINE MUNICIPAL



P.6

MA VILLE EN ACTU

Pôle d'animation
numérique.

P.10

DOSSIER

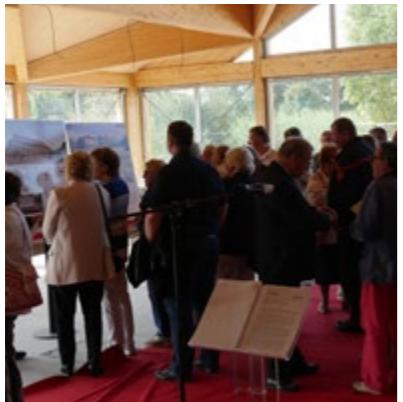
Élections municipales
: tout savoir sur le
scrutin.

P.24

HISTOIRES, LÉGENDES
& PATRIMOINE

L'hippodrome disparu
de Pont-l'Évêque.

www.pontleveque.fr



Ma ville en action
p 4-5



Ma ville en actu
p 6-9



Élections municipales : tout savoir sur le scrutin
p 10-13



Les Dominicaines
p 14-17



Travaux & aménagements
p 18

ET AUSSI ...

- p 19 **Le café du commerce** : La droguerie Legrand
- p 20-21 **Ma ville connectée**
- p 22-23 **Nos institutions** : Normandie Tourisme
- p 24 **Histoires, légendes et patrimoine**
- p 25 **Il y a 100 ans**
- p 26-27 **Micro post'it :**
- p 28-29 **Focus numérique** : l'EPN déménage !
- p 30-31 **Zoom sur** : Randonnées en Normandie
- p 32 **Votre regard**
- p 33 **Tribune politique**
- p 34 **Ville pratique**
- p 35 **Agenda**

N° 49 / Janvier 2026

COUVERTURE

Yvie et pans de bois dans le quartier ancien de Vaucelles.
Julien Boisard © 2024

Directeur de la publication
Yves DESHAYES

Rédacteur en chef
Xavier LE GUÉVELLOU

Rédaction et Comité de rédaction
Christian ASSE
Précilla CARRE
Pierre CARREL
Evanne DUFEIL
Charles GELIS
Murielle KNOLL
Catherine LETELLIER

Crédits photos

ACAU Architectes
Adobe Stock
FRAC Normandie
Julien BOISARD
Le Pays d'Auge
Ville de Pont-l'Évêque

Mise en page
Xavier LE GUÉVELLOU

Conception graphique
Agence NOUVEAU REGARD

Imprimeur
Imprimerie Marie - Honfleur

Nombre d'exemplaires
3200

ÉDITO

La force de Pont-l'Évêque réside dans son esprit de communauté et sa solidarité.



Chères pontépiscopiennes,
Chers pontépiscopiens,



À l'aube de cette année 2026, je souhaite avant tout vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite, à vous et à vos proches. Que cette année soit synonyme de santé et de sérénité pour tous.

L'année 2025 a été marquée, pour la commune, par une multitude d'événements et d'accomplissements. Elle a aussi été synonyme de perturbations, tant pour notre pays que pour l'Europe et le monde. Entre les tensions géopolitiques persistantes et les mutations économiques, chaque citoyen a dû s'adapter, innover et se mobiliser. Pourtant, c'est dans ces moments d'incertitude que notre communauté a su révéler sa résilience, transformant les épreuves en opportunités pour renforcer notre solidarité et préparer l'avenir.

À une échelle plus locale, je tiens tout d'abord à souligner l'engagement des agents de la ville qui ont accompagné les élus pour assurer le service public escompté et les diverses missions tout au long de l'année.

Vous trouverez dans ce magazine un dossier complet d'informations pratiques qui vous permettra d'appréhender le rendez-vous électoral des 15 et 22 mars prochains avec sérénité. La vitalité de notre démocratie passe par ce rendez-vous citoyen, en donnant à chacun une voix et le pouvoir de contribuer à son avenir.

En cette période de fêtes, plus que jamais, je souhaite mettre en lumière la force de nos liens. C'est le moment de se retrouver, de partager des moments simples et de prendre soin de ceux qui nous entourent. C'est l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour notre ville, qu'il s'agisse des associations, de nos commerçants ou de nos entrepreneurs.

La force de Pont-l'Évêque réside dans son esprit de communauté et sa solidarité.

Je vous souhaite une belle année 2026 et le meilleur pour tous ceux que vous aimez.

YVES DESHAYES
Maire de Pont-l'Évêque



**LE JARDIN
ENCHANTÉ - NOËL**
28 novembre - 4 janvier



**OUVERTURE DE
L'EXPOSITION HORS
LES MURS** «Octopoda» de
Nicolas Barrome Forgues. 3 Juillet.



FOIRE AUX ARBRES
22 & 23 novembre.

MA VILLE EN ACTION



Toute l'actualité
sur **pontleveque.fr**



**VISITE PUBLIQUE DU PRÉ² ET DE
LA HALLE COMMERCIALE**
23 août.



FÊTE DE LA SAINT-MICHEL
Saint-Patron des parachutistes.
28 septembre.



**10^E FESTIVAL
LITTÉRAIRE LIRE À
PONT-L'ÉVÈQUE**
27 septembre.



**INAUGURATION DU
PÔLE DE SANTÉ
ANDRÉ DESPERROIS**
29 août.



REMISE DES PRIX
Concours des maisons fleuries 2025
19 septembre.

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

DÉMARCHAGE À DOMICILE : VIGILANCE

Depuis janvier 2024, l'activité de démarchage commercial à domicile est soumise à des réglementations sur la commune de Pont-l'Évêque. En demeurant attentif et en vous informant, vous minimiserez la possibilité d'être victime de fraude.



Le démarchage à domicile est une pratique autorisée, mais encadrée et réglementée devant faire l'objet d'une déclaration auprès de la Police Municipale de Pont-l'Évêque. Après de multiples signalements ces dernières années, la Police Municipale a mis en place une procédure obligatoire pour les démarcheurs.

>> Une obligation de déclaration.

La pratique du démarchage commercial ou non sur le territoire de la commune est autorisée sous réserve que toute société, entreprise individuelle, entreprise artisanale ou association déclare cette pratique auprès de la Police Municipale 7 jours avant de commencer la prospection.

Toutefois, cette autorisation ne cautionne en rien la légalité de l'objet ou du service vendu. La ville de Pont-l'Évêque ne pourra être tenue responsable en cas de litige concernant la transaction. Aussi, une déclaration ne vaut pas mandatiquement par la Ville de Pont-l'Évêque.

Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part des démarcheurs à domicile sont invités à prendre contact avec la police municipale par téléphone au 02 14 09 01 11 ou par mail à policemunicipale@pontleveque.fr.

>> Comment vérifier si le démarchage est déclaré ?

Demandez à voir une copie de la déclaration de démarchage visée par la Police Municipale de Pont-l'Évêque.

>> Être vigilants, ensemble

La vigilance est votre meilleure alliée. Voici quelques conseils clés :

- > Ne vous précipitez jamais : Face à une offre ou une demande inhabituelle, prenez le temps de réfléchir. Les fraudeurs jouent sur l'urgence et la pression pour vous empêcher de réfléchir.
- > Méfiez-vous des trop belles promesses : Gains rapides, investissements sans risque avec des rendements extraordinaires, solutions miracles... si cela semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas.
- > Ne laissez jamais entrer une personne que vous ne connaissez pas ou dont vous n'avez pas sollicité la visite. Demandez systématiquement une carte professionnelle et, en cas de doute, demandez-lui de patienter dehors pour vérifier son identité et sa mission.
- > Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires (RIB, numéros de carte), vos mots de passe, votre numéro de sécurité sociale, ou d'autres données sensibles.

TRAVAUX

PÔLE D'ANIMATION NUMÉRIQUE

Les travaux du Pôle d'Animation Numérique ont débutés au 60 rue Saint-Michel pour une durée d'un an. Le jardin de la mairie sera fermé le temps des travaux, des restrictions de stationnement et de circulation sont à prévoir sur le parvis de la Mairie.

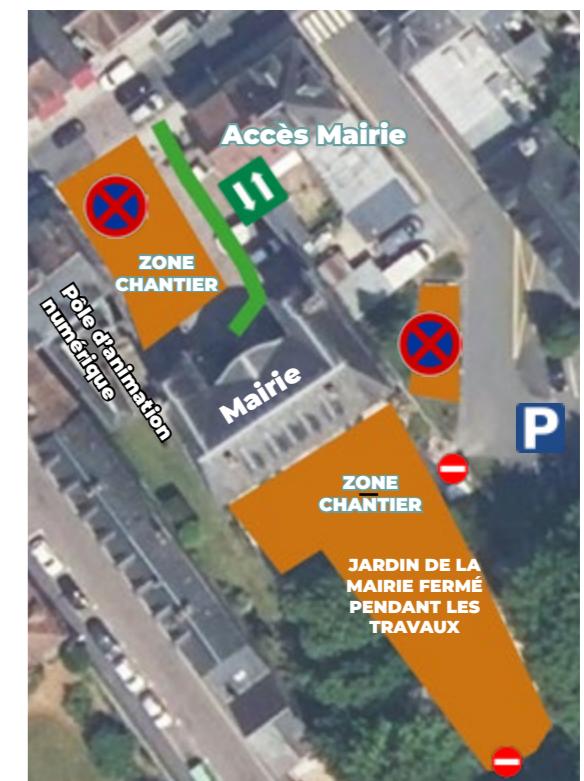


>> Inscrit au programme Petites Villes de Demain et faisant partie du contrat de territoire signé avec la Région Normandie le 20 mai dernier, la réalisation du Pôle d'Animation Numérique est lancée.

Futur lieu de culture, d'inclusion numérique et de créativité, le Pôle d'Animation Numérique entre en phase de travaux. Situé au 60 rue Saint-Michel, à proximité de la Mairie, ce nouveau lieu sera la réunion de l'Espace Public Numérique, FabLab, et de la Micro-Folie. Le projet prévoit la conservation du bâtiment historique en pans de bois datant du XVI^e (visible depuis la rue), complété par une extension sur sa partie arrière. Le jardin sera ouvert sur celui de l'hôtel de ville pour créer un espace ouvert et fonctionnel.

La livraison du pôle d'animation numérique est espérée pour le printemps 2027.

Tout au long des travaux, des restrictions de stationnement et de circulation sont à prévoir autour de la Mairie. Le jardin sera fermé pendant les travaux.



SERVICE

UNE CHAÎNE WHATSAPP D'INFORMATION

Pour renforcer sa communication avec ses habitants, la Ville de Pont-l'Évêque lance sa chaîne WhatsApp. Ce nouveau support de communication permet à tous les pontépiscopiens de recevoir, facilement et gratuitement, des informations pratiques.



Travaux, coupures électrique, grands événements, alertes urgentes (inondations, incidents, recevez toutes les informations utiles au quotidien sur votre smartphone.

>> Un outil pratique et innovant

WhatsApp, l'application de communication la plus répandue à travers le monde, a récemment introduit les chaînes publiques. Cette fonctionnalité innovante vous offre un accès simplifié aux informations de la ville en quelques clics.

La chaîne est distincte de vos conversations privées et peut être trouvée dans l'onglet « Actus ». À l'inverse d'une discussion traditionnelle sur WhatsApp, il n'est pas possible de faire des commentaires. Toutefois, il est possible d'exprimer votre appréciation des publications en utilisant des emojis. Ce système assure une communication sans faille, protégée et

respectant la vie privée des abonnés. N'oubliez pas d'activer l'icône de la « cloche » pour recevoir des alertes !



COMMUNICATION

RENOUVELLEMENT DU PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION

Ce double panneau, situé près de l'office de Tourisme, est opérationnel depuis cet été et vous informe sur les événements, informations pratiques et actualités de la ville.



CULTURE

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LES DOMINICAINES

Après 25 ans d'existence, Les Dominicaines dévoileront en janvier 2026 une identité visuelle renouvelée.

Les Dominicaines présente à la rentrée sa nouvelle identité visuelle, qui sera déployée à partir de janvier 2026. Un changement qui accompagne l'évolution du lieu, le plaçant comme un acteur d'avenir dans le domaine de la diffusion de l'art contemporain, mais également comme un centre d'art moteur dans le domaine de la médiation artistique.

Épuré, en harmonie avec l'élégance du lieu, ce logo et cette identité visuelle seront progressivement visibles et déployés à partir de janvier 2026. Cette réalisation est le fruit d'un travail entre les équipes de la ville et le directeur artistique normand Pierre Brissonnet.

Ce nouveau panneau lumineux, venant en remplacement de l'ancien panneau devenu obsolète, permet de diffuser en temps réel les informations importantes concernant la vie de notre commune. Que ce soit pour les événements culturels, les alertes météo, ou les annonces municipales.

Équipé de la technologie LED, ce panneau offre une haute luminosité et un contraste élevé, tout en étant économique en énergie.

Le panneau est installé sur la place Jean Bureau, à côté de l'Office de Tourisme, lieu central et accessible à tous.

TERRE D'AUGE

UNE SUBVENTION POUR ACCOMPAGNER DES RÉNOVATIONS PATRIMONIALES

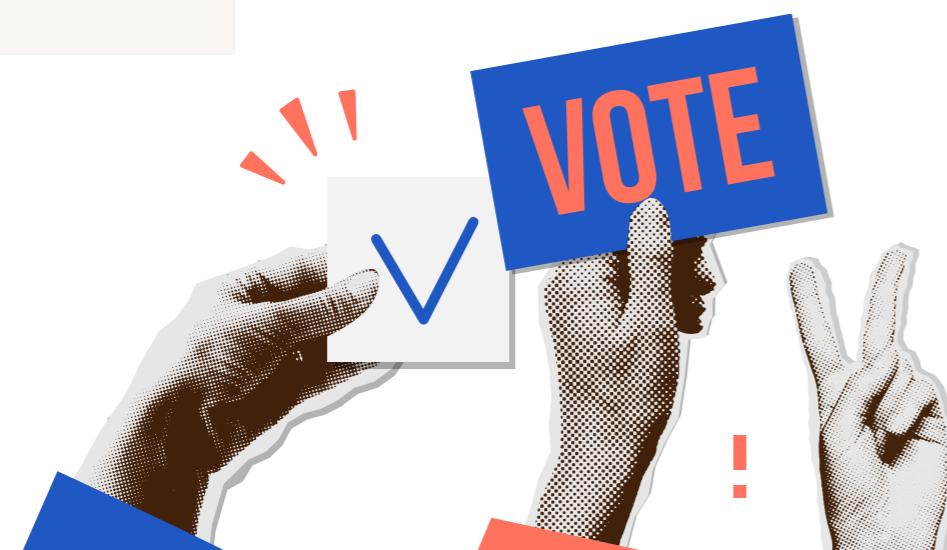
La rénovation d'un bâti du XVIII^e siècle et la valorisation de l'accès à la rivière dans le jardin de la mairie recevront une aide financière.

À la faveur du fonds d'aide mis en place par la Communauté de Communes Terre d'Auge, la ville de Pont-l'Évêque a obtenu un appui financier de 22 613€, soit 27,5% du projet, pour réaliser la rénovation d'un bâti ancien se trouvant dans le jardin de la Mairie, ainsi que pour l'aménagement d'un accès sécurisé vers la rivière qui sera ouvert grâce à l'élargissement du jardin de la Mairie. Cet élargissement est lié au jardin du futur Pôle d'Animation Numérique dont les travaux débutent en janvier 2026.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS MUNICIPALES : TOUT SAVOIR SUR LE SCRUTIN.

Le 15 et le 22 mars 2025, les habitants sont invités à élire leurs représentants au Conseil municipal et au Conseil communautaire pour une durée de six ans. L'occasion de rappeler le fonctionnement de ces assemblées délibérantes, les attributions du maire ainsi que les informations pratiques de ce scrutin.



DATES ET MODE DE SCRUTIN

En mars, les pontépiscopiens sont appelés aux urnes pour élire le Conseil municipal de la Ville ainsi que les représentants de la Ville au Conseil communautaire (Terre d'Auge).

Le vote s'effectue avec un seul et même bulletin : à gauche, les noms des personnes se portant candidates à l'élection municipale ; à droite, les noms des candidats aux élections communautaires.

Le premier tour se déroule le 15 mars. Pour prendre part à l'élection, il est nécessaire de posséder le droit de vote, d'être enregistré sur les listes électorales et d'avoir un lien avec la commune

en tant que résidence principale, contribuable ou gérant d'entreprise. Les ressortissants européens vivant en France ont le droit d'exercer leur vote lors des élections municipales.

Si aucune liste ne remporte la majorité absolue des votes, un second tour est prévu pour le 22 mars.

Dans les communes comptant plus de 1 000 résidents, le vote est proportionnel et par liste, avec une prime majoritaire attribuée à la liste qui obtient le premier rang (article L 260 s. du Code électoral). Au sein du Conseil municipal, elle se voit attribuer un nombre de sièges équivalent à la moitié des sièges disponibles, les sièges restants étant distribués selon le principe de la représentation proportionnelle.

LE VOTE, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Les électeurs sont tenus de se munir d'une pièce d'identité pour se rendre au bureau de vote. La carte électorale, qui fournit des informations sur votre bureau de vote, est envoyée par voie postale à votre résidence au plus tard trois jours avant les élections. Toutefois, les votants peuvent toujours se rendre au bureau de vote sans leur carte électorale, l'important étant d'être inscrit sur la liste d'émargement pour pouvoir voter.

>> Les Bureaux de vote

La ville de Pont-l'Évêque compte 5 bureaux de vote, ils seront ouverts de 8 h à 18 h. Chaque bureau de vote est constitué d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'assesseurs qui s'assurent du bon déroulement des opérations (identité, émargement, estampillage de la carte électorale...) et veillent à la bonne tenue du scrutin. Chaque candidat peut exiger la présence en permanence dans chaque bureau de vote d'un délégué pour contrôler les opérations électorales. Quant aux scrutateurs, ils peuvent se faire connaître auprès du président du bureau, le jour du vote. Ils sont affectés aux tables de dépouillement.

>> Dépouillement des bulletins et résultats

Après la déclaration de clôture par le président, tous les membres du bureau de vote signent la liste d'émargement. L'urne est ouverte, les enveloppes regroupées par paquet de 100 puis réparties sur les différentes tables de dépouillement avec les feuilles de pointage.

Après les opérations de lecture et de pointage, le bureau arrête le nombre de suffrages par candidat. Le procès-verbal est établi et le président proclame les résultats qui sont transmis en mairie. C'est le maire qui proclame ensuite les résultats globaux, pour l'ensemble des bureaux de vote.



VOTRE BUREAU DE VOTE EST MENTIONNÉ SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE

> Bureau de vote n°1

Lieu de vote : Mairie – Pour le Quartier du Mont Gripon et son extension

> Bureau de vote n°2

Lieu de vote : Marché Couvert – Pour le Quartier du Long Clos

> Bureau de vote n°3

Lieu de vote : Mairie – Pour le Quartier du Mont Fiquet et son extension & l'EHPAD

> Bureau de vote n°4

Lieu de vote : Marché Couvert – Pour les Quartiers de Coudray-Rabut et Saint-Melaine

> Bureau de vote n°5

Lieu de vote : Marché Couvert – Pour le Centre-ville et le secteur du Lac

LE CONSEIL MUNICIPAL



Le nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal est fonction du nombre d'habitants.

En 2026, vous allez élire **29 conseillers municipaux** dont 13 seront amenés à siéger dans la Communauté de Communes Terre d'Auge.

>> Le rôle du Conseil municipal

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Urbanisme, économie, culture, social, environnement... De nombreux domaines peuvent être concernés.

Le conseil peut également émettre des vœux sur tous les sujets d'intérêt local, il vote le budget (acte de prévision des dépenses et recettes) et approuve le compte administratif (budget exécuté).

Des commissions thématiques peuvent être créées, disposant d'un pouvoir d'étude des différents dossiers. Le conseil municipal donne son avis lorsqu'il est requis par les lois et règlements ou lorsque cet avis est demandé par le représentant de l'État dans le département.

La réunion d'installation, suite aux élections permet notamment l'élection du maire par le conseil municipal.

L'assemblée doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le Maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Les séances sont publiques, elles se déroulent en mairie, dans la salle du conseil municipal.

LE MAIRE ET SES ATTRIBUTIONS



Le maire est le chef de l'administration communale, le représentant de la Ville et il préside le conseil municipal. Il prépare et exécute ses délibérations et agit sous le contrôle de ce dernier. Il peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints qui composent avec lui le Bureau municipal, organe exécutif de la commune.

Il dispose également de pouvoirs propres en matière de police administrative, qui lui permettent d'assurer le maintien de l'ordre public, défini dans le code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Le maire est aussi agent de l'État : sous l'autorité du préfet, il remplit des fonctions administratives comme la publication des lois et règlements ; l'organisation des élections ou des cérémonies patriotiques ; le recensement citoyen...

Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : **il est officier d'état civil (célébration des mariages) et officier de police judiciaire.**



ÉLECTIONS MUNICIPALES

PRATIQUE

> Je vérifie ma situation électorale

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de Pont-l'Évêque. Pour connaître votre situation, le Ministère de l'intérieur a mis en place un service gratuit vous permettant de faire le point sur votre situation administrative. Grâce au téléservice *Interroger sa situation électorale*, vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données..

SCANNEZ CE QR CODE POUR VÉRIFIER VOTRE SITUATION



> Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales

Ce service public gratuit permet au citoyen français et européen de demander son inscription sur les listes électorales pour voter en France. Il est possible de réaliser facilement la démarche en ligne (voir ci-contre) ou en version papier disponible sur service-public.fr. N'oubliez pas de prendre connaissance de l'ensemble des documents à fournir.

SCANNEZ CE QR CODE POUR ACCÉDER À LA DÉMARCHE



POUR VOTER, IL EST NÉCESSAIRE DE SE PRÉSENTER AU BUREAU DE VOTE OÙ VOUS ÊTES INSCRIT ET DE JUSTIFIER DE VOTRE IDENTITÉ PAR LA PRÉSENTATION D'UNE DES PIÈCES SUIVANTES :

- Carte nationale d'identité valide ou périmée (depuis moins de 5 ans) ;
- Passeport valide ou périmé depuis moins de cinq ans ;
- Carte d'identité de parlementaire ;
- Carte d'identité d'élu local ;
- Carte vitale (avec photographie) ;
- Carte du combattant valide délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion toujours valide (avec photographie) ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État valide (avec photographie) ;
- Carte d'identité (avec photographie) ou carte de circulation valide délivrée par les autorités militaires ;
- Permis de conduire valide ;
- Récépissé valant justification de l'identité ;
- Permis de chasse valide (avec photographie), délivré par l'Office national de la chasse et de la Faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

EXPOSITION

TOM NADAM TOUT ÉTAIT CALME ET SOUDAIN LE FEU REPRIT

Exposé à Caen dans le cadre du Millénaire en 2025, l'artiste normand Tom Nadam pose ses toiles aux Dominicaines pour la première exposition temporaire de l'année. Une exposition qui accompagne l'évolution du lieu.



En février 2026, les Dominicaines marque sa réouverture par une exposition du peintre Tom Nadam.

Le travail de Tom Nadam mêle peinture et photographie dans des compositions marquées par la tension et l'ambiguïté. À travers des paysages bouleversés, des figures animales (notamment le chien) ou des fragments de territoires, il explore une atmosphère de «faux calme», où la beauté apparente dissimule une menace latente.

Inspiré par les dérèglements climatiques récents, notamment les feux de forêt, Tom Nadam donne à voir

une nature en colère, des scènes post-catastrophe, entre effondrement et résistance. Sa pratique repose sur un travail de montage et de superposition, à la fois formel et narratif.

Ses œuvres interrogent notre rapport au vivant, à la mémoire et au paysage, dans une tension constante entre disparition et survie.

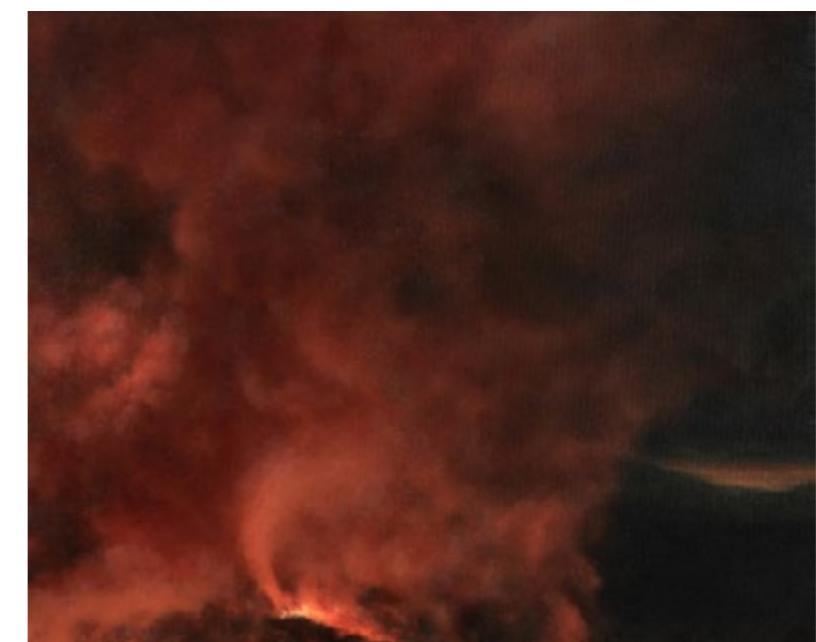
Sa pratique picturale permet de représenter le réel, tout en faisant surgir en filigrane les contours flous de puissances qui nous dépassent, nous écrasent, et malgré tout ravissent notre regard par l'immanence du beau dans le grandiose.

L'artiste

Diplômé des beaux-arts de Caen en 2018, aujourd'hui, Tom Nadam vit et travaille à Rennes.

Animées par un sentiment de calme apparent, ses peintures révèlent des moments de flottement, des environnements bouleversés et des figures en déclin. Cette atmosphère si particulière naît d'un danger tapis dans l'ombre, d'une sensation d'instabilité ou d'une menace passée. Pour favoriser ces jeux de tension, Tom joue du contraste et de l'ambiguïté des motifs qu'il utilise. Il puise son inspiration dans des excursions marquantes. Islande, Etna et Champs Phlégréens plantent le décor de ses meutes imprévisibles. Le chien est la première figure qui alimente une dualité dans son travail. Entre monde des morts et monde

du vivant, fidèle compagnon et bâtard errant, dominé comme dominant, il traduit une tension constante. Sans morsure, ni blessure, ni sang, une certaine animosité se dégage pourtant des compositions. Plus récemment, les violents feux de forêts survenus en 2022 ont profondément affecté sa pratique. Tom représente alors une nature grondante, sauvage, révoltée et démesurée. En s'immergeant dans les Monts d'Arrée, à Lussas et dans la plaine des Maures, il récolte les vestiges de ces terres arides qui lui évoquent des formes familières. Ainsi, dans un climat quasi désertique, apparaissent tels des mirages : roches, objets trouvés, crânes, meutes diaphanes ou autres silhouettes étranges. Tom dresse leur portrait, qui, dans un état de fulgurance, semblent aussi précieux que fragiles. À travers les épaisse fumées, ces éléments se dévoilent comme les rescapés de ces drames, incarnant un espoir.



Tom Nadam, *Le Déclin*, 2025, peinture à l'huile sur toile, 33 cm x 41 cm

> OUVERTURE

Vernissage le 7 février 2026 à 18h (visite commentée de l'exposition à 17h)

Les Dominicaines | Centre d'Art & Artothèque

Place du Palais de Justice - Pont-l'Évêque - 14 130

> 7 FÉVRIER AU 24 MAI 2026

- Du mercredi au samedi de 14h30 à 18h.
- Du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h pendant les vacances scolaires (Zone B)
- Jours fériés : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

PLUS D'INFORMATIONS SUR LESDOMINICAINES.FR | LESDOMINICAINES@PONTLEVÉQUE.FR | 02 31 64 89 33

EXPOSITION ÉTÉ 2026

ARNAUD ROCHARD

Arnaud Rochard, né en 1986 en France, est un artiste contemporain connu pour son travail interdisciplinaire englobant la gravure, la peinture et le dessin. Diplômé de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, il est reconnu pour son approche artistique unique qui mêle différentes techniques et matériaux.



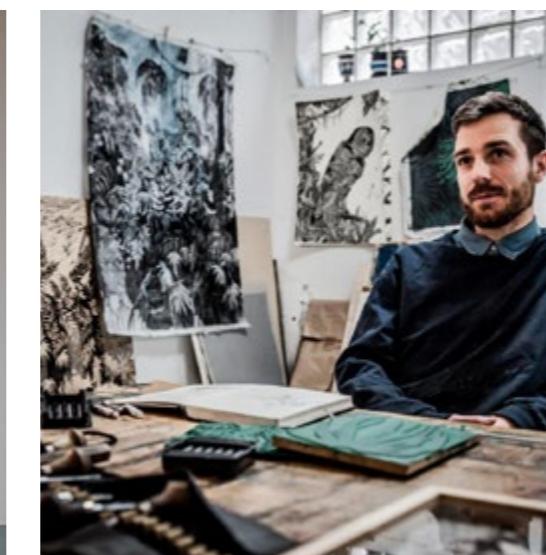
Tapisserie rouge, linogravure et huile sur toile, 280x390cm, 2024.

Arnaud Rochard propose une exploration sensible de l'objet et du quotidien.

Son approche plastique, à la fois poétique et rigoureuse, transforme le banal en œuvre d'art, questionnant notre rapport aux formes, à l'espace et à la perception.

S'appropriant de nombreux mythes et légende, son travail permet de développer de nombreux programmes de médiations et de visites contées.

Originaire de Bretagne et ayant passé une grande partie de sa carrière en Belgique, il s'agira de la première exposition en Normandie pour cet artiste nommé parmi les artistes à suivre de la nouvelle génération par la rédaction de Beaux-Arts/L'œil.



Son travail, coloré et explorant de nombreux médiums, sera augmenté de pièces installées hors-les-murs permettant à tous les habitants de profiter de ce travail singulier et précieux, et animera une période estivale riche et joyeuse pour les Dominicaines.

OUVERTURE

Vernissage le samedi 13 juin 2026 à 18h

Visite commentée de l'exposition à 17h

> 13 JUIN AU 20 SEPTEMBRE 2026

PLUS D'INFORMATIONS SUR
LESDOMINICAINES.FR

ACTUALITÉ

L'ARTOTHÈQUE GRANDIT

Ce service proposé par Les Dominicaines devient membre de l'Association de Développement et de Recherche sur les artothèques. Une adhésion qui s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Plan artothèques en milieu rural, initié par le Ministère de la Culture, dont l'artothèque de Pont-l'Évêque vient tout juste d'être lauréate.



109 candidatures reçues pour un montant total de subvention de 3 millions d'euros.

Concrètement

Les financements permettront d'enrichir la collection d'œuvres de l'artothèque, de réaliser une structure modulable commandée par le CNAP au designer Martial Marquet pour présenter et prêter les œuvres dans des espaces non consacrés à l'art, former les équipes, aménager l'espace de prêt et équiper un véhicule dédié à la mobilité des œuvres.

> **52 100€ de subvention pour l'artothèque via le plan culture et ruralité mis en place par le Ministère de la Culture.**





TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

Travaux, événements, interventions diverses... Suivez les actualités des travaux réalisés par la ville ou ses partenaires.



Réalisation de décos pour Octobre Rose. Service techniques



Travaux de réhabilitation de la voie douce. Consolidation des berges.



Route de Caen - Aménagement de la voirie, du réseau fluvial et piste cyclable.



Travaux de réhabilitation des réseaux avenue de la Libération.



Montage du grand sapin de noël par les services techniques.



Aménagement et décoration pour la 36^e Foire aux Arbres par les services techniques de la ville.



VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

DROGUERIE LEGRAND

3 générations pour un lieu unique.



53 rue Saint-Michel, 14130 Pont-l'Évêque

Présentez nous la Drogérie Legrand en quelques mots

Depuis 1920, la Drogérie Legrand fait partie du paysage de Pont-l'Évêque. Aujourd'hui portée par la 3^e génération, nous proposons aux meilleurs prix des produits divers et utiles pour l'hygiène du corps et l'entretien de la maison. Nous proposons également des produits pour l'entretien et la restauration des bois, des carrelages, des textiles, des cuirs et métaux...

Vous pouvez suivre notre actualité sur Instagram : @ladroguerielegrand et commander sur la boutique en ligne : lebonsavon.eu !

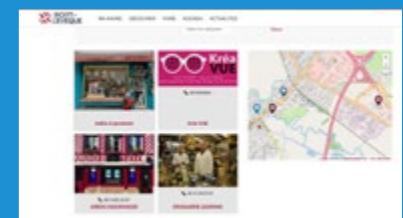
Selon vous, quels sont les facteurs qui expliquent la vitalité du commerce à Pont-l'Évêque ?

La vitalité de Pont-l'Évêque tient avant tout à nos commerçants indépendants et familiaux, passionnés par leur métier. La proximité, la qualité du conseil et l'attachement aux commerces créent un lien fort avec les habitants et les personnes de passage, faisant vivre et rayonner le centre-ville au quotidien. La diversité des boutiques contribue à préserver une offre riche, vivante et authentique, soutenue par une clientèle fidèle, curieuse et bienveillante.

Pour chaque édition d'**EXPRESSIONS**, découvrez ici un commerce de proximité pontépiscopien référencé dans notre annuaire des commerçants.

VOS COMMERCES

ANNUAIRE DES COMMERÇANTS EN LIGNE : INSCRIVEZ-VOUS !



La ville de Pont-l'Évêque propose aux commerçants et artisans d'apparaître gratuitement dans son annuaire en ligne.

POUR VOUS INSCRIRE
WWW.PONTLEVEQUE.FR/VIVRE/COMMERCES/SINSCRIRE



Les commerces présentés ici sont présentés gratuitement après inscription sur l'annuaire des commerçants. Chaque commerce pontépiscopien peut demander à apparaître. L'ordre de diffusion vous sera indiqué.



@pontleveque14

20 novembre 2025



Visite de M. Le Préfet du Calvados à Pont-l'Évêque à la découverte de l'ancienne prison.



@Le Flow Normand

15 septembre 2025



Insolite ! Un chanson 100% Pont-l'Évêque par le créateur de contenu Le Flow Normand. Une parenthèse musicale qui met en valeur la ville de façon amusante et attachante.



@Communauté de Communes Terre d'Auge

4 avril 2025



Inauguration du pôle de santé André Desperrois : 900 m² pour une vingtaine de praticiens de professions médicales et paramédicales et une belle promesse pour l'avenir !



@normandytourism

27 octobre 2025



A lovely view of Pont-L'Evêque, where one of Normandy's most famous cheeses originates from!



@CalvadosDepartement

29 octobre 2025



Retour en images sur la première animation organisée par la bibliothèque intercommunale dans le cadre de l'événement du Département du Calvados Imaginons Demain. © Emmanuel Fossey

Ma ville CONNECTÉE

Votre ville à travers les réseaux sociaux

La vie locale à travers les réseaux sociaux des pontépiscopiens, des visiteurs et partenaires.



@boujoulaphoto

31 août 2025



J'ai mis mes faux cils . Exposition hors les murs «Octopoda». Œuvre gonflable de Bill Kennedy (USA)



@Pôle de Santé André Desperrois

10 octobre



En cet #OctobreRose, les professionnels de santé du pôle de santé de Pont-l'Évêque sont en soutien des femmes touchées par le cancer du sein.



@prefet14 - Préfet du Calvados

28 juin 2025



Ce samedi, au centre de secours de Pont-l'Évêque, le Préfet a présidé la cérémonie à l'occasion de la Journée nationale des sapeurs-pompiers.



@tendanceouest

30 octobre 2025

Pont-l'Évêque : le maire invite un rappeur Orelsan à concrétiser le festival fictif Rap & Fromage évoqué dans un film récent.



Une actualité ? Un temps fort ? Un instantané ? Partagez votre ville sur les réseaux !



#PONTLEVEQUE





TOURISME

NORMANDIE TOURISME



Équipe de Normandie Tourisme - Septembre 2025 - pro.normandie-tourisme.fr ©

Normandie Tourisme (Comité Régional du Tourisme) est l'organisme officiel de promotion du tourisme en Normandie. Sa mission principale est de développer l'attractivité touristique de la région, tant en France qu'à l'étranger.

>> Rôle et ses missions

- **Promotion de la destination**

Normandie Tourisme mène des actions de communication et de marketing pour promouvoir la Normandie auprès des différents publics (touristes, professionnels du tourisme, médias, etc.).

- **Coordination**

L'organisme coordonne les actions des différents acteurs du tourisme normand (offices de tourisme, professionnels de l'hébergement, sites touristiques, etc.).

- **Développement de l'offre**

Normandie Tourisme travaille à développer une offre touristique de qualité et diversifiée, en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

- **Soutien aux professionnels**

L'organisme accompagne les professionnels du tourisme dans leurs projets de développement et leur propose des outils et des services pour les aider à promouvoir leur activité.

- **Observation et veille**

Normandie Tourisme réalise des études et des analyses pour suivre les tendances du marché et adapter sa stratégie en conséquence.

>> La stratégie de Normandie Tourisme :

Élaborée en concertation avec la Région Normandie, Normandie Attractivité et l'Agence de Développement Normandie, la stratégie de Normandie Tourisme définit les orientations régionales pour promouvoir la destination. Elle vise à faire de la Normandie une destination attractive, innovante et responsable, au bénéfice des visiteurs, des professionnels et des habitants.

UNE STRATÉGIE QUI S'APPUIE SUR TROIS PILIERS

Liberté

grands espaces, ouverture maritime, nature diversifiée, sports de plein air et bien-être.

Authenticité

patrimoine unique, savoir-faire, traditions, art de vivre et engagement pour un tourisme durable.

Partage : convivialité

transmission et échanges avec les habitants, pour une Normandie ouverte au monde.



George The Explorer © Normandie Tourisme ©

NORMANDIE 
TOURISME

>> LE SITE INTERNET GRAND PUBLIC pour découvrir les offres touristiques de la région

> <https://www.normandie-tourisme.fr>



>> VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL du tourisme ou un porteur de projet ? Normandie Tourisme vous propose un site internet dédié, diffusant des données fiables et des outils prêts à l'emploi.

> <https://pro.normandie-tourisme.fr>



LIEU DISPARU

L'HIPPODROME DISPARU DE PONT-L'ÉVÈQUE

Lorsque le Duc de Morny instaure les courses de plat à Deauville en 1864, l'exigence d'un site dédié aux courses d'obstacles émerge rapidement pour étendre la saison. En 1875, la Société des courses de Pont-l'Évêque est fondée à l'hippodrome de la Croix-Brisée situé à Pont-l'Évêque.

L'enthousiasme pour les courses de galop a été importé d'Angleterre en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, où il s'est répandu parmi l'aristocratie. Les courses de galop, qui avaient été suspendues lors de la Révolution, reprennent sous l'Empire et connaissent une expansion sous les régimes suivants. Dans le Calvados, c'est à la Prairie de Caen que se tiennent les premières courses de chevaux, en août 1837, grâce à l'initiative de la Société Royale d'Agriculture et de Commerce.



Son objectif est de revitaliser l'industrie équestre, qui représente l'une des principales sources de prospérité pour la région. À cette époque, l'élevage du demi-sang (croisement entre le pur-sang anglais et le cheval normand) est largement répandu chez les éleveurs du Pays d'Auge et notamment autour de Pont-l'Évêque.

En août 1864, l'hippodrome de Deauville est inauguré par le duc de Morny, au cœur de la toute nouvelle cité balnéaire. Dès 1874, les premières discussions sont entamées de façon plus ou moins informelles pour proposer des courses à Pont-l'Évêque. Le projet prend forme concrète en juin 1875, après la parution d'un article dans le Journal le Pays d'Auge faisant la promotion de ce projet, qui profiterait aux éleveurs locaux, à la commune et à ses commerçants. Une semaine après la publication de cet article, un comité provisoire d'organisation est constitué, ayant pour mission de réunir des éleveurs compétents, des garanties financières, et toutes autres bonnes volontés en capacité d'assurer le succès de l'entreprise.

Le site de la Croix Brisée est rapidement choisi, bénéficiant d'une facilité d'accès et d'une large plaine de gazon. Sous l'impulsion de riches éleveurs, mais aussi de personnalités politiques locales, tels que M. David, Maire de Pont-l'Évêque et M. Leroux, Préfet, une date inaugurale est prévue le 26 août 1875, soit environ 7 semaines après la simple évocation du projet. L'inauguration est un véritable succès populaire et financier, clôturé par un feu d'artifice & un défilé. L'activité perdurera pendant un peu moins de 60 ans, subissant une longue pose lors du 1^{er} conflit mondial.

Finalement, cet hippodrome est jugé trop éloigné de Deauville et son aménagement trop limité. Les activités de la Société des courses de Pont-l'Évêque sont reprises par la Société des courses du pays d'Auge (S.C.P.A) en 1924. Les courses perdureront de façon épisodique jusqu'en 1933, date du démantèlement des tribunes, et de façon marginale entre 1936 et 1937, sur les herbages du Bras d'Or & de la Croix Brisée.

ARCHIVES

IL Y A 150 ANS

Les archives du journal *Le Pays d'Auge* révèlent les actualités de Pont-l'Évêque lors de l'inauguration de l'hippodrome le 26 août 1875.

COURSES de PONT-L'ÉVÈQUE
Jeudi 26 Août 1875, à 2 heures
SUR L'HIPPODROME DE LA CROIX BRISÉE

Prix du Calvados, trot attelé	1,000 fr.	Prix de la Vallée-d'Auge, trot monté	1,400 fr.
Prix de la Ville de Pont-l'Évêque, trot monté	1,000	Prix des Tribunes, trot monté	1,400
Prix de la Société, trot monté	1,500	Courses de Haies les entrées en plus	1,200

Le soir, GRAND FEU D'ARTIFICE

COURSES DE PONT-L'ÉVÈQUE

Nos courses au trot ont été inaugurées aujourd'hui par un temps magnifique et avec un succès dépassant l'attente de leurs fondateurs. Quand on pense au peu de temps qu'ont eu à leur disposition les membres du comité d'organisation pour constituer la Société, rédiger les statuts, recueillir les souscriptions, préparer l'hippodrome et faire face à toutes les difficultés inhérentes à la tâche qu'ils avaient assumée, on est heureux de s'incliner devant leur compétence, de louer leur activité et de leur offrir l'expression de la reconnaissance de ceux qui s'intéressent à cette seconde et utile création.

Il y a sept semaines, il était à peine question de courses à Pont-l'Évêque, et plus d'un sociétaire doutait de la possibilité d'arriver à un résultat satisfaisant dans un espace de temps aussi limité. Sans se laisser influencer par ces craintes, MM. les Commissaires, qu'aucun obstacle n'a pu arrêter, ont eu foi dans leur vigilance, ils se sont multipliés et au jour fixé pour la lutte, tout a été prêt, agencé, organisé de la façon la plus complète et la plus satisfaisante.

Le champ de courses de la Croix-Brisée, offre à peu près toutes les conditions désirables. C'est un herbage situé aux portes de la ville, d'un très facile accès, parfaitement gazonné, reposant sur un fond excellent, à surface plane et accidenté seulement d'une rampe légère à l'une de ses extrémités. La piste, couverte d'un gazon moelleux, déployait son ellipse sur un parcours de 4,400 mètres environ et permettait aux trotteurs engagés de faire valoir tous leurs moyens et de se faire voir avec tous leurs avantages et dans toute leur beauté.

Des tribunes, les spectateurs jouissaient d'un ravisant coup-d'œil. L'hippodrome offrait l'aspect d'un paysage varié et des plus pittoresques, ayant pour fond une immense pelouse, entourée d'un rideau d'ormeaux et de peupliers, et pour cadre une ceinture de collines boisées, entrecoupées de vallons, émaillées de toits rustiques et tapissées de prés et de vergers d'une multitude de formes et d'une incomparable fraîcheur.

L'ouverture des courses était fixée à deux heures. Dès le matin, un grand nombre d'étrangers commençaient à circuler dans la ville et lui donnaient une animation inaccoutumée. Tous les éleveurs de la vallée étaient là au grand complet. Honfleur, Lisieux et toutes les localités environnantes s'étaient fait largement représenter. Trouville, Deauville, Villerville, Yillers, nous avaient envoyé l'élite des étrangers en ce moment en villégiature sur leurs plages. Des dames du meilleur monde, aux toilettes aussi gracieuses, aussi fraîches que variées, avaient pris place dans les tribunes qui offraient aux regards un spectacle du plus saisissant effet.

Sur l'estrade des fondateurs se trouvaient : M. le Préfet du Calvados, président d'honneur de la Société des Courses ; M. David, conseiller général, maire de Pont-l'Évêque, président titulaire de la même Société ; M. Cornelis de Witt, Target et Achille Delorme, députés du Calvados ; M. Luard, maire d'Honfleur Flandin, Conrad de Witt, Duchesne, Desloges e, Félix d'Hacqueville, conseillers généraux ; Duplessis,

directeur général des Haras ; de Pardieu, directeur des Haras du Pin ; MM. Leroux, sous-préfet, le docteur de la Motte ; Bourdon Saint-Clair ; de Prailauné, secrétaire de la Société d'agriculture de Pont-l'Évêque ; Corbière, secrétaire de la Société hippique de l'arrondissement de Lisieux ; et M. Perrine, l'infatigable secrétaire de la Société.

A deux heures, on constatait sur l'hippodrome une foule considérable de spectateurs.

Si nous sommes bien renseignés, le produit des entrées s'est élevé à une somme bien au-dessus des prévisions des commissaires.

24 chevaux ont couru, parmi lesquels les trotteurs les plus remarquables de France. Il ne manquait à ce groupe que Tentative, appartenant à M. Pascal Jouben. Ce chiffre, pour un début, est très-satisfaisant. N'oublions pas que nos courses n'ont été officiellement connues qu'un mois à peine avant le jour assigné à leur date, et que les éleveurs n'ont eu, pour se disposer, qu'un temps évidemment insuffisant.

L'an prochain, on nous promet beaucoup plus d'engagements et le concours non-seulement de différentes administrations, mais encore d'un groupe de sportmen des plus influents et des plus distingués. Puissent ces promesses se réaliser, et les courses de l'an prochain répondre à l'attente que celles d'aujourd'hui nous font concevoir.

En résumé, la journée a été, nous le répétons, un véritable succès pour la société des Courses, et le résultat obtenu est l'affirmation éloquente de sa prospérité future et de la durée attachée à son existence. *Le Pays-d'Auge* qui s'est mis avec le plus grand empressement au service des promoteurs de l'entreprise, se félicite de la réussite de celle-ci, et se réjouit d'avoir coopéré pour sa part à l'organisation de l'œuvre dont est question. N'oublions pas toutefois que le mérite du succès que nous constatons revient principalement à MM. David, maire de Pont-l'Évêque, Leroux, sous-préfet, Conrad et Cornelis de Witt, Flandin, Lefebvre-Montfort, Perrine, E. Leproux, Alph. Leguillon, Ed. et Alb. Gamare, Jules Lemmonier, Louis Lebourg et nombre d'autres, qui tous, dans la mesure de leur influence et de leur dévouement, ont pu tout aplanir et tout réglementer de la façon la plus heureuse.

Le soir, Pont-l'Évêque était brillamment illuminé et ses rues étaient pleines de promeneurs.

A neuf heures, un feu d'artifice clôturait ce jour de fête qui a dû laisser un excellent souvenir au sein de nos populations, et procurer une fructueuse recette à tous les commerçants de la localité.

JOURNAL LE PAYS D'AUGE, AOÛT 1875
COLLECTION DE LA VILLE DE PONT-L'ÉVÈQUE



LA MICRO-FOLIE DE PONT-L'ÉVÈQUE

ANNÉE 2025 : LA MICRO FOLIE EN MOUVEMENT !

L'année 2025 a été marquée par le thème de la dimension. Des événements tels que *Le livre dans toutes ses dimensions*, le Micro-festival «Micro-Macro», ainsi que divers expositions ont captivé un public intergénérationnel grâce à des activités novatrices.

>> Les Micro-expositions

En 2025, quatre micro-expositions ont été proposées. Qu'elles soient petites ou hors du commun, elles partagent toutes le même objectif : fournir au public une nouvelle perspective de médiation culturelle. Ces expositions ne se contentent pas d'être visitées : elles sont à vivre en participant à des jeux de recherche, de construction, de lecture et d'interaction.



>> Objectif

Découvrir la culture de diverses façons :

- Apprendre des choses nouvelles,
- Pratiquer l'art ou la science,
- Aller à la rencontre des œuvres, des lieux culturels et des artistes.



Avec ses petites expositions et ses rencontres avec des artistes, la Micro-Folie permet à chacun de vivre ces expériences culturelles de façon simple et concrète.

>> Une programmation riche

Au-delà de ces nouveautés, Solène, la médiatrice s'est attachée à proposer une programmation 2025 riche dans sa diversité et sa forme, alternant découvertes, ateliers, rencontres et moments conviviaux pour tous les publics.

Cette année, la Villette à mis à disposition de nouveaux outils, comme une «playlist» dédiée aux œuvres des musées Normands, ou encore du Pays de la Loire et même un Kit «L'atelier cinéma»... A venir découvrir sur place lors des médiations ou temps d'ouverture.



>> La Micro-Folie, un pont entre vie culturelle locale et un réseau régional actif

Installée au cœur des Dominicaines, avant son déménagement dans le futur pôle d'animation numérique (page 7), la Micro-Folie de Pont-l'Évêque renforce chaque jour ses liens avec Les Dominicaines et l'EPN. Grâce à des échanges de pratiques et à des micro-expositions qui prolongent les grandes expositions du musée, les deux structures cultivent une collaboration active et créative. Objectif : offrir des expériences diversifiées et accessibles au public.

Son rayonnement ne s'arrête pas là : la Micro-Folie s'inscrit aussi dans un réseau normand dynamique. En octobre 2025, lors d'une rencontre aux Franciscaines de Deauville, elle a partagé son expertise FabLab avec les autres membres du réseau, contribuant ainsi à enrichir les pratiques de chacun.

En 2026, cette dynamique se poursuivra, avec toujours plus d'innovations et de surprises à venir.



Micro-Folie de Pont-l'Évêque
Place du Palais de justice



VOTRE AGENDA !

Ne manquez rien des activités organisées tout au long de l'année sur

WWW.MICROFOLIE-PONTLEVEQUE.FR



L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DÉMÉNAGE TEMPORAIREMENT

AVANT L'OUVERTURE DU PÔLE D'ANIMATION NUMÉRIQUE, L'EPN DÉMÉNAGE AU PRÉ²



Durant les travaux et jusqu'à l'inauguration du Pôle d'Animation Numérique, l'Espace Public Numérique se déplace provisoirement vers le nouvel espace associatif le Pré². Objectif : préparer l'installation dans les nouveaux locaux et imaginer la programmation de demain. Rendez-vous dès janvier 2026 au Pré².

>> Un déménagement temporaire, comme un trait d'union entre le passé et l'avenir.

Après 15 ans d'existence, l'Espace Public Numérique (anciennement cyberbase) se prépare à une évolution notable de son activité. En effet, ce service municipal qui occupe actuellement les locaux de l'ancienne école rue Thouret déménage à la faveur du déplacement global des activités de ce site au Pré², mais aussi pour une étape de transition entre son histoire, et son avenir.

Tout au long de son activité au sein du Pré² , à partir de janvier 2026 et jusqu'en 2027, l'Espace Public Numérique proposera progressivement une programmation en lien avec celle qui vous retrouverez dans le futur Pôle d'Animation Numérique situé 60 rue Saint-Michel, à côté de la Mairie. (voir page 7)

Au delà du programme habituel d'ateliers, d'initiations & de rendez-vous individuels sur divers thèmes numériques, de nouvelles activités seront proposées, notamment autour de l'image et de la photographie, mais également dans le domaine de la musique assistée par ordinateur.

>> De nouvelles activités à mettre en place ou à concevoir en mode «laboratoire d'idées»

Ces nouvelles activités qui seront proposées dans le Pôle d'Animation Numérique en construction seront au programme au cours de l'année 2026. À votre contact, les équipes de l'EPN mais aussi de la Micro-Folie de Pont-l'Évêque se familiariseront avec des nouveaux outils, au plus proche de vos besoins. Ce temps sera également utilisé comme un «laboratoire d'idées», à la recherche d'activités originales et innovantes pour vous accompagner au quotidien.

>> La Micro-Folie & l'EPN se retrouveront dans le Pôle d'Animation Numérique

Le musée numérique (Micro-Folie), situé actuellement au premier étage des Dominicaines et l'Espace Public Numérique seront les acteurs principaux du futur Pôle d'Animation Numérique. Programmation et événements pensés en synergie, en interaction au quotidien, ces deux services se rapprochent dans un seul et même lieu pour vous offrir des expériences intégrales de médiation numérique, à la fois divertissantes et culturelles, tout en répondant à l'impératif de l'inclusion numérique au quotidien.



>> EN BREF

- TOUTES LES ACTIVITÉS DE L'EPN SONT MAINTENANT DISPENSÉES AU PRÉ².
- LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE RESTE LE MÊME AINSI QUE LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS RÉGULIER.
- DE NOUVELLES ACTIVITÉS SERONT À DÉCOUVRIR EN 2026.

EPN ESPACE
PUBLIC
NUMÉRIQUE

📍 Espace Public Numérique de Pont-l'Évêque
Le Pré² - Place du Maréchal Foch
🕒 02 31 64 94 49
✉️ epn@pontleveque.fr
🌐 www.epnpontleveque.fr



PORTRAIT

ASSOCIATION RANDONNÉES EN NORMANDIE

Président de la jeune association pontépiscopienne *Randonnées en Normandie*, officialisée en juillet 2025, Bernard Roney accompagné des membres de l'association proposent des randonnées et temps forts tout au long de l'année sur le territoire. Rencontre.



>> Pouvez-vous présenter l'association en quelques mots ?

L'historique de notre association actuelle remonte au mois de mai 2021, où le groupe Facebook «Randonnées en Normandie» fut créé. Le 1^{er} juillet 2025, le groupe a franchi une étape importante en devenant une association loi 1901 à but non lucratif. Le siège social de l'association se situe à Pont-l'Évêque et le bureau se compose d'un président, M. Bernard Roney et d'une trésorière, Mme Gwen Gallieu.

>> Combien de membres compte l'association et quelles sont les différentes activités ?

Notre association compte à ce jour environ une centaine d'adhérents. Nous proposons l'organisation de randonnées guidées au moins une fois en semaine, et l'autre le dimanche matin. Nous avons deux groupes de marche selon l'allure de chacun (de 4 à 5 km/h) avec des parcours de 10 à 15 km en moyenne.

Nous participons également à des manifestations organisées par d'autres clubs et associations. Nous organisons également des événements et animations : un week-end randonnée chaque année dans un secteur différent avec hébergement, des randonnées à la journée avec pique-nique, des randonnées semi-nocturne, une journée rando-repas à l'occasion de l'anniversaire de l'association et une soirée de

fin d'année. Notre secteur est assez large, allant du Pays d'Auge, une partie du département de l'Eure et ponctuellement dans d'autres départements normands.

>> Quel sont les bienfaits que vous observez chez vos adhérents, tant au niveau social qu'au niveau de la santé ?

La randonnée renforce les liens sociaux en ménageant des moments de convivialité, en créant des souvenirs durables et en renforçant les liens d'amitié. Sur le plan de la santé, la randonnée renforce la masse musculaire, limite les risques cardio-vasculaires, lutte contre le surpoids et l'obésité, libère la respiration, agit sur le moral et éveille les sens.

>> Quels sont vos sentiers coup de cœur sur notre territoire ?

L'intercommunalité a l'avantage de posséder un énorme potentiel concernant les sentiers de randonnées. Nous avons l'embarras du choix. Je citerais «Entre la Touques

SI VOUS ÉTIEZ ...

PORTRAIT CHINOIS

>> Un mot

Partage

>> Un monument de la ville

L'ancienne prison

>> Une chanson

L'hymne des randonneurs

>> Un paysage

Un panorama à Reux

>> Un livre

1000 randos en France

>> Un super pouvoir

Voler

et le Chaussey» à Blangy-le-Château, «Sur les traces de Pascal» à Saint-Hymer, «Les deux fontaines» à Bonneville-la-Louvet et «Le chemin des buttes» à Beaumont-en-Auge.

>> Comment devenir membre de l'association et quel est le coût de l'adhésion ?

Pour devenir membre de notre association vous pouvez nous contacter via le groupe Facebook «Randonnées en Normandie» ou joindre le Président au 07 86 17 17 24. Le prix de l'adhésion est de 10 euros pour l'année.

Il est possible également de participer moyennant 2€ la randonnée dans la limite de deux randonnées avant cotisation à l'année lors de la troisième randonnée.

>> Une mauvaise habitude

Caler son allure en fonction des autres marcheurs.

>> Une devise, une citation

La randonnées, c'est prendre la vie un pas à la fois.

>> Un animal

Le cheval.

>> Une saison

Le printemps

>> Une œuvre d'art

Chemin montant dans les hautes herbes de Pierre-Auguste Renoir, 1875.

Cette page vous offre un instantané,
un regard sur la ville à travers
votre objectif. #PONTLEVEQUE



«Quelle est la meilleure façon de commencer ou de terminer la journée ? Pour moi, c'est cette lumière dorée qui se pose sur l'eau» - Lac de Pont-l'Évêque - Terre d'Auge Tourisme ©



[instagram.com/lac.terre.d.auge](https://www.instagram.com/lac.terre.d.auge)



>> Vous souhaitez voir votre photo publiée dans le magazine Expressions ?

Envoyez-nous votre proposition à l'adresse communication@pontleveque.fr

“

ÉRIC LEGOUX

ENSEMBLE POUR PONT-L'ÉVÊQUE



Chères habitantes, chers habitants,

En parcourant notre commune, on mesure chaque jour la richesse de notre cadre de vie : la verdure qui nous entoure, la vitalité de nos commerces, les animations qui rythment les saisons et le dynamisme de celles et ceux qui font vivre notre ville.

Nous souhaitons à cette vitalité, que nous partageons avec fierté, le meilleur pour les années à venir, que celle-ci s'accompagne de réussite que ce soit en développement urbain, de sécurité, de préservation de ses espaces naturels au regard de sa situation.

En ce début d'année, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une belle et heureuse année, remplie de bonheurs, de sérénité et d'espoir.

Que 2026 soit une année où nous prendrons le temps de profiter de chaque instant, de partager à nous entraider pour faire vivre le lien entre les générations, entre jeunes et les anciens, ensemble nous pouvons rendre chaque jour un peu meilleur.

N'oublions pas non plus ceux et celles qui vivent des moments compliqués, qui disposent de moins de ressources ou se sentent parfois en marge. N'oublions pas, un simple geste, une petite attention ou un mot peuvent changer la situation de manière significative.

Puisse cette nouvelle année nous combler tous de bonheur, de bien-être et, avant tout, d'humanité et vous offrir les plus belles opportunités pour l'avenir, à l'instar de Victor Hugo qui disait : « L'avenir est une porte, le passé en est la clé ».

Très belle année à toutes et à tous !

Eric LEGOUX – Ensemble Pour Pont-l'Évêque – 06 76 47 09 50.

TRIBUNE RÉALISÉE LE 31 OCTOBRE 2025.



PRATIQUE

LISTES ÉLECTORALES

INSCRIPTION AVANT LE 6 FÉVRIER EN MAIRIE ET LE 4 FÉVRIER EN LIGNE.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026 en mairie. En ligne l'inscription peut se faire jusqu'au 4 février.**



TOUTES LES INFORMATIONS SUR PONTLEVÉQUE.FR



pontlevéque.fr/ma-mairie/
etat-civil



LES PERMANENCES EN MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
CONSEILLÈRE RÉGIONALE Mme Claire Jolivet-Servant 4 ^{ème} lundi du mois De 10h à 12h Sur rendez-vous au 06 10 24 19 66			CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE Mme Audrey Gadenne Le 1 ^{er} jeudi du mois de 14h à 15h15 Sur rendez-vous au 02 31 57 14 21	CCAS Tous les vendredis de 10h30 à 12h00
F.N.A.T.H M. MACÉ 3 ^{ème} lundi du mois de 11h à 12h				
	ARCHITECTE CONSEIL Mme Stitou Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis du mois de 14h à 16h Sur rendez-vous au 02 31 64 63 46	ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE M. Tardivon Le 1 ^{er} ou 3 ^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 16h30 Sur rendez-vous au 02 31 64 63 46	PERMANENCE LOGEMENT Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois de 15h30 à 16h30 Sur rendez-vous au 02 31 64 34 27	
CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Fantin Le 2 ^{ème} mardi du mois de 14h à 18h Sur rendez-vous au 02 31 64 00 02				

Bureau au rez-de-chaussée
A gauche dans la rotonde

Salle des commissions | 2^{ème} étage de la Mairie
Ascenseur à disposition

À VOS AGENDAS

LISTE NON EXHAUSTIVE



4 JANVIER • CONCERT DU NOUVEL AN

« LA BELLE HISTOIRE DES COMÉDIÉS MUSICALES »
Marché couvert - Organisé par l'OMA - 14h - Gratuit



17 & 18 JANVIER • LES PUCE DES COUTURIÈRES

Par l'Union des Commerçants et Artisans de Pont-l'Évêque - Marché couvert



25 JANVIER • CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Marché couvert



30 JANVIER > 1^{ER} FÉVRIER • SUPER SOLDES DES COMMERCANTS

Par l'Union des Commerçants et Artisans de Pont-l'Évêque



7 FÉVRIER > 24 MAI • EXPO - LES DOMINICAINES : TOM NADAN

Informations sur lesdominicaines.fr

7 & 8 FÉVRIER • SALON : TOUT POUR LA MAISON

Par l'Union des Commerçants et Artisans de Pont-l'Évêque - Marché couvert

22 FÉVRIER • SALON TOUTES COLLECTIONS

Par l'Union des Commerçants et Artisans de Pont-l'Évêque - Marché couvert

29 FÉVRIER > 1^{ER} MARS • SALON ANTIQUITÉS BROCANTE

Par l'Union des Commerçants et Artisans de Pont-l'Évêque - Marché couvert

7 & 8 MARS • SALON DE L'ARTISANAT

Par l'Union des Commerçants et Artisans de Pont-l'Évêque - Marché couvert

15 & 22 MARS • ÉLECTIONS MUNICIPALES

Toutes les informations pratiques sur pontlevéque.fr

29 MARS • BOURSE AUTO-MOTO

Marché couvert

12 AVRIL • LA PRINTEMPS DES CHORALES

Marché couvert - Organisé par l'OMA

18 & 19 AVRIL • LA KIDS PARTY

Marché couvert - Organisé par Pontépiscojeux

1^{ER} MAI > 3 MAI • SALON ANTIQUITÉS BROCANTE

Par l'Union des Commerçants et Artisans de Pont-l'Évêque- Marché couvert

8 MAI > 10 MAI • 42^{ÈME} FÊTE DU FROMAGE

Parc du Bras d'Or - chapiteau - Organisé par l'ass. Foires & Marchés

16 MAI & 17 MAI • LUDIK : SALON DU JEU

Parc du Bras d'Or - Chapiteau - OMA & Ville de Pont-l'Évêque - pontlevéque.fr

23 MAI • NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES > LES DOMINICAINES

Informations sur lesdominicaines.fr

13 JUIN > 20 SEPT • EXPO - LES DOMINICAINES : ARNAUD ROCHARD

Informations sur lesdominicaines.fr

21 JUIN • FÊTE DE LA MUSIQUE

Programme du pontlevéque.fr - Concert de l'Harmonie Municipale.

11 JUILLET • FÊTE NATIONALE : BAL & FEU D'ARTIFICE

Place du Maréchal Foch - Tir du feu d'artifice à 23h30- Buvette & restauration.

AGENDA COMPLET ET + D'INFORMATIONS

SUR PONTLEVÉQUE.FR

PROGRAMME DU TERRITOIRE

SUR TERREDAUGE-TOURISME.FR

PONT-L'ÉVÈQUE

FROMAGE de fête au lait

42^e ÉDITION

DU 8 AU 10 MAI 2026

PLUS DE 100 EXPOSANTS
ANIMATIONS
RESTAURATION

pontleveque.fr

CONCOURS
NATIONAL
PONT-L'ÉVÈQUE AOP



Un événement organisé par l'association Foires et Marchés et la Ville de Pont-l'Évêque

Information sur le site pontleveque.fr

manifestations@pontleveque.fr - 02 31 64 00 02

ENTRÉE LIBRE



VILLE DE PONT-
L'ÉVÈQUE